

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2020

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3196)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE76

présenté par
Mme Faure-Muntian, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 7, supprimer les mots :

« des dispositions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.